



**Le secteur francophone de
l'établissement
Recension des écrits**

Janvier 2021

Par Sociopol,

pour

**Le comité consultatif national en établissement
francophone (CCNÉF)**

Table des matières

Table des matières.....	2
1. Introduction.....	3
1.1. Objectif.....	3
2. Cadre légal, politique et communautaire de l'établissement des immigrants dans les communautés francophones et acadiennes.....	4
3. Les dynamiques des communautés francophones et acadiennes lors de l'accueil des immigrants.....	6
3.1. Les espaces partagés	7
La visibilité des communautés francophones et acadiennes	7
Les lieux des communautés francophones et acadiennes	8
3.2. Les institutions en commun	9
L'incomplétude institutionnelle.....	9
Les organisations des communautés francophones et acadiennes	11
L'école comme espace d'inclusion.....	12
La gouvernance collaborative des réseaux en immigration francophone	13
3.3. Les ambiances et les attitudes développées	15
La cohésion au sein des communautés francophones et acadiennes	15
Le leadership des organismes des communautés francophones et acadiennes.....	16
L'ouverture des communautés francophones et acadiennes.....	17
Le sentiment d'appartenance aux communautés francophones et acadiennes.....	18
4. Les voies du parcours d'intégration des immigrants.....	19
4.1. L'accueil	20
4.2. L'insertion en emploi	22
4.3. L'insertion culturelle et sociale.....	23
4.4. L'attachement à la langue et la rétention linguistique	24
4.5. La rétention géographique	26
5. Conclusion : un besoin de continuité et de cohérence des services d'établissement	27
6. Bibliographie	29

1. Introduction¹

Depuis la fin des années 1990, les organismes communautaires de la francophonie canadienne ont pris conscience de l'importance de considérer activement les personnes immigrantes au moment d'aborder le dynamisme de leurs communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire (CFSM) locales. Cette prise de conscience « a profondément transformé la donne communautaire, et c'est dans ce contexte que l'immigration s'est imposée — non sans tensions — comme un facteur de revitalisation » (Fourot, 2014 : 4).

Les francophones en situation minoritaire au Canada ne disposent pas de structures gouvernementales qui leur sont propres. Dans ce contexte, Gallant (2010) rappelle que les associations francophones porte-paroles provinciales et territoriales jouent un rôle de premier plan dans l'identification des priorités de leur communauté mises de l'avant dans l'espace public. À cela s'ajoute la volonté politique, à la fois des associations communautaires, mais aussi du gouvernement fédéral, « de faire des groupes francophones minoritaires des sociétés d'accueil à part entière pour les immigrants » (Gallant, 2010 : 183). Les associations communautaires agissent donc comme principaux représentants de « l'ensemble au sein duquel les immigrants devraient être inclus » (Gallant, 2010 : 189).

Ainsi, depuis près d'une vingtaine d'années, les organismes communautaires francophones et acadiens ont été appelés à jouer un rôle de plus en plus grand dans l'attraction, l'accueil, l'intégration et la rétention des immigrants francophones. Considérant que les premiers services d'établissement destinés aux immigrants francophones en situation minoritaire ont vu le jour en 2003, plusieurs d'entre eux ont été mis en place dans les dernières années. Ainsi, les spécificités francophones de l'établissement en contexte minoritaire sont encore peu connues.

2. Objectif

Le cabinet Sociopol propose une recension des écrits non exhaustive portant spécifiquement sur le secteur francophone de l'établissement. L'objectif est de contribuer à développer une compréhension partagée au sein du Comité consultatif national en établissement francophone en ce qui a trait aux dynamiques propres au secteur francophone de l'établissement. Trois grandes sections composent la recension des écrits, soit :

1. Les dimensions du cadre légal, politique et communautaire au sein duquel s'insère le secteur francophone de l'établissement;

¹ Les auteur.e.s de cette recension des écrits sont Mariève Forest et Guillaume Deschênes-Thériault.

2. Les dynamiques entourant l'accueil, l'intégration et la rétention des immigrants par une CFSM;
3. Les caractères du continuum de services offerts aux personnes immigrantes au sein des CFSM.

3. Cadre légal, politique et communautaire de l'établissement des immigrants dans les communautés francophones et acadiennes

Le déploiement du soutien à l'établissement des immigrants francophones s'inscrit dans un cadre légal et politique qu'il convient de rappeler en vue de préciser les bornes des réflexions à venir.

Premièrement, l'objet de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (2001) précise ses obligations en ce qui a trait aux langues officielles de deux manières. D'une part, en matière d'immigration, elle a pour objet « de favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada » (c. 3, art. 1). D'autre part, en ce qui a trait à son interprétation et à sa mise en œuvre, elle précise qu'elle doit avoir pour effet « d'assurer que les décisions prises en vertu de la présente loi sont conformes à la Charte canadienne des droits et libertés, notamment en ce qui touche les principes, d'une part, d'égalité et de protection contre la discrimination et, d'autre part, d'égalité du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada » (c. 3, art. 3). Ce deuxième élément de la loi implique une prise en considération de l'égalité du français et de l'anglais dans toutes les dynamiques de mise en œuvre de la loi, notamment en ce qui a trait à la promotion de « l'intégration des résidents permanents au Canada » et à la préservation de « l'intégrité du système d'immigration canadien grâce à la mise en place d'une procédure équitable et efficace » (c. 3, art. 1).

Deuxièmement, *les plans d'action quinquennaux pour les langues officielles* sont l'un des principaux instruments du gouvernement fédéral pour préciser ses priorités en matière de langue officielle et d'appui aux CFSM. Depuis le premier plan en 2003, les sommes investies en immigration ont augmenté considérablement au fil des années (Traisnel et al., 2019).

Le secteur francophone de l'établissement s'est ainsi développé à partir du financement octroyé par le ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) en vertu de *l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire*, dont le financement de 29,5 millions de dollars a été reconduit dans le plan d'action 2018-2023. L'initiative finance :

- ✧ Des activités de promotion et de recrutement au Canada et à l'étranger;

- ✧ Des services d'établissement aux immigrants d'expression française;
- ✧ Des activités de coordination et de consultation auprès des principaux intervenants;
- ✧ Des projets d'élaboration de données stratégiques, de recherche et de partage de connaissances.

Ainsi, d'un côté, IRCC associe ainsi au secteur de l'établissement des services directs, c'est-à-dire des services fournis directement aux nouveaux arrivants, incluant des services de soutien. D'un autre côté, il appuie des services indirects, c'est-à-dire des initiatives renforçant les capacités des fournisseurs de services et l'échange de pratiques exemplaires entre ces derniers (IRCC, 2017).

Troisièmement, le *Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023* : Investir dans notre avenir octroie également un nouveau financement de 40,8 millions de dollars « à l'appui d'un parcours global d'intégration francophone et d'une série de politiques et programmes en matière d'immigration francophone » (Gouvernement du Canada, 2018 : 29). Ce financement vise notamment à accroître les capacités du secteur de l'établissement, à créer l'initiative des communautés francophones accueillantes et à bonifier les services offerts sur l'ensemble du continuum en immigration. Le gouvernement fédéral annonce dans ce plan que les mesures financées s'inscriront dans le cadre d'une nouvelle stratégie globale d'immigration francophone.

Cette stratégie globale a été nommée : stratégie en matière d'immigration francophone (IRCC, 2019). Elle vise à atteindre trois objectifs principaux pour soutenir la vitalité des CFSM, soit :

- ✧ Accroître l'immigration francophone au Canada, à l'extérieur du Québec, pour atteindre une cible de 4,4 % d'ici 2023;
- ✧ Appuyer l'intégration et la rétention réussies des nouveaux arrivants d'expression française;
- ✧ Renforcer les capacités des communautés francophones et acadiennes.

Quatrièmement, un *Plan stratégique communautaire en immigration francophone* (2018-2023) a été élaboré par le biais de vastes consultations auprès de parties prenantes et validé auprès de la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone (FCFA, 2019). Ce plan précise six résultats stratégiques :

- ✧ Les CFSM sont promues à l'étranger;
- ✧ Les CFSM sont de véritables partenaires des gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux dans la mise en œuvre de stratégies favorables à l'immigration francophone;
- ✧ Un continuum complet de services d'établissement pour l'immigration francophone est offert dans toutes les CFSM;

- ✧ Les personnes issues de l’immigration francophone s’intègrent en utilisant pleinement les services en français;
- ✧ Les personnes issues de l’immigration francophone trouvent du travail à la hauteur de leurs compétences;
- ✧ Les CFSM sont inclusives de la diversité à l’endroit des personnes issues de l’immigration et favorisent leur enracinement dans les communautés.

Ce Plan présente de même quatre axes sous lesquelles les actions sont regroupées :

- ✧ Consolider le continuum de l’immigration francophone;
- ✧ Appui aux capacités communautaires;
- ✧ Plaidoyer auprès des institutions fédérales;
- ✧ Plaidoyer auprès des provinces et territoires.

4. Les dynamiques des communautés francophones et acadiennes lors de l’accueil des immigrants

Pour examiner les capacités d’accueil des CFSM, Fourot s’est intéressée à trois aspects des communautés étudiées, soit : l’offre de services d’accueil et d’intégration; les clientèles; et la structure organisationnelle de la communauté, incluant les relations avec les organismes d’accueil et d’intégration de la communauté de langue officielle majoritaire (2014). Ce troisième aspect est celui qui retiendra l’attention de cette section.

La pertinence de ce critère est décuplée en regard des objectifs légaux, politiques et communautaires liés tant à l’immigration qu’aux CFSM. D’un côté, comme mentionné, depuis la fin des années 1990, la vitalité des CFSM a été étroitement associée à sa capacité d’accueillir les immigrants (Sall, 2019). D’un autre côté, les succès de l’immigration francophone ont également été associés à l’inclusion de ces derniers au sein des CFSM. C’est par le biais d’un travail scientifique (rapports précisant les bénéfices) et idéologique que ce changement s’inscrit désormais de manière systématique dans les textes politiques et stratégiques engageant les CFSM (Sall, 2019).

Ces documents stratégiques, politiques ou scientifiques se fondent sur deux grandes hypothèses. Premièrement, il est attendu que les immigrants « choisissent » d’adopter la langue française comme langue officielle parlée et d’investir les espaces publics et les dispositifs des CFSM – que ce soit pour choisir l’école de leur enfant, demander un service, faire du bénévolat, pratiquer une activité culturelle, etc. Deuxièmement, il est attendu que les CFSM planifient et réalisent pleinement l’accueil et l’inclusion des immigrants. Ces deux dynamiques croisent les objectifs ultimes de l’approche par continuum (Fourot, 2014) qui est la rétention

linguistique (parler et utiliser le français) et géographique (vivre et être actif au sein d'une CFSM).

Les liens unissant les immigrants, les services d'établissement et les CFSM s'avèrent des plus complexes. Ils seront abordés ici par le biais de thèmes permettant de rendre compte de ces liens par le biais d'espaces partagés, d'institutions communes, ainsi que d'ambiances et d'attitudes créées.

4.1. Les espaces partagés

La visibilité des communautés francophones et acadiennes

Informations clés

- ✧ *L'analyse de la visibilité d'une langue permet de comprendre sa fonction informative et sa fonction symbolique, cette dernière engageant notamment des rapports de pouvoir.*
 - ✧ *La visibilité d'une CFSM est une condition essentielle à toute initiative d'accueil et d'intégration des immigrants.*
-

L'importance et l'enjeu de la visibilité des CFSM sont abordés dans la littérature au-delà des dynamiques migratoires, en particulier pour traiter de la question de la vitalité (Belkhouja, Traisnel et Wade, 2012). Anne Gilbert (2010), à la suite de Landry et Bourhis (1997), utilise la notion de « paysage linguistique » pour décrire la visibilité et le caractère plus ou moins prédominant des différentes langues dans un territoire donné. Cette visibilité donnée à une langue détient une fonction informative (permet de connaître les langues en présence et d'orienter les pratiques) et une fonction symbolique (permet de connaître le pouvoir et le statut relatifs des groupes qui cohabitent sur le territoire).

La littérature sur l'immigration, notamment du fait qu'elle s'avère plus descriptive, aborde plus directement le « problème » de la visibilité de la CFSM. Ce faisant, alors que la visibilité des CFSM rejoint un critère parmi d'autres au moment de s'intéresser à leur vitalité, cette même visibilité devient une condition essentielle à toute initiative d'accueil et d'intégration des immigrants (Veronis et Huot, 2018). Des dialogues auprès d'immigrants permettent ainsi de constater que plusieurs d'entre eux ne connaissaient ni l'existence des CFSM ni leur histoire, avant d'être interrogés sur le sujet (Veronis et Huot, 2019). Si, dans certaines régions de l'Atlantique, les personnes interrogées regrettent que les CFSM soient peu visibles (Traisnel et al., 2019), pour d'autres régions, en Ontario par exemple, il s'agit plutôt de constater une « géographie de l'absence, à cause de l'invisibilité des [CFSM] dans le paysage urbain des villes étudiées » (Veronis et Huot, 2019, p. 10).

Cette dynamique gagne à être rapportée au rôle important que jouent les gouvernements municipaux et les institutions de la majorité pour déléguer un espace de visibilité à la langue française et aux institutions de la communauté par laquelle cette langue prend vie.

Les lieux des communautés francophones et acadiennes

Informations clés

- ✧ *L'accessibilité des lieux, les attitudes d'ouverture à la diversité, la présence de personnes représentant la diversité et la versatilité des programmes offerts encouragent la participation sociale.*
 - ✧ *Les espaces francophones les plus valorisés sont les centres multiservices et les centres communautaires.*
 - ✧ *Les services d'établissement peuvent être considérés comme des lieux de la communauté francophone et acadienne.*
-

Considérant cette dynamique liée à la visibilité des CFSM, les perspectives plus territorialisées s'avèrent importantes au moment de penser l'établissement. Luisa Vernois et Suzanne Huot observent ainsi un lien étroit entre la participation sociale et l'aménagement de l'espace (2018). En deçà de la visibilité des CFSM, elles notent diverses caractéristiques que doivent avoir les sites communautaires francophones en vue d'encourager la participation sociale des immigrants au sein des CFSM :

- ✧ Accessibilité physique et sociale des sites;
- ✧ Inclusion et ouverture à la diversité en vue d'assurer un sentiment de sécurité culturelle;
- ✧ Représentation de la diversité communautaire parmi les bénéficiaires et les membres, mais aussi dans des postes de pouvoir ou au sein du personnel;
- ✧ Versatilité des programmes, services et activités en vue de couvrir une large palette de besoins des immigrants et de les exposer à divers aspects de la société canadienne.

Plus concrètement, les espaces francophones les plus valorisés sont les centres multiservices et les centres communautaires. L'étude de Huot et al. précise tout de même le manque d'espaces communs, sachant, par exemple, que la Maison de la francophonie de Vancouver « comporte principalement des bureaux de plusieurs associations francophones, mais en tant qu'espace il n'est pas assez accueillant et ne permet pas de se rassembler » (2020, p. 28). À ce titre, les locaux partagés par les écoles peuvent pallier ce manque d'espaces communs, bien que, souvent, les espaces communs de ces dernières soient plus axés sur les familles qui les fréquentent. Les médias sociaux sont également de plus en plus reconnus comme des lieux – virtuels – rassembleurs. Lorsque la CFSM est plus francophone et, surtout, lorsque le milieu de travail a une vocation francophone (organisme communautaire, université, etc.), ces milieux deviennent des espaces francophones d'importance pour susciter l'attachement des

immigrants aux CFSM. Quant au bénévolat ou à l'implication auprès d'associations francophones, ils permettent de créer des lieux de rencontres volatils, mais significatifs (Huot et al., 2020). De même, « les espaces religieux tels que les églises semblent avoir la particularité de permettre le rassemblement en dépassant facilement les différences, car les personnes les fréquentant sont rassemblées et mises sur un pied d'égalité par les valeurs et buts religieux du site » (Huot et al., 2020, p. 56). Enfin, les habitudes de socialisation privées, en famille et entre amis, impliquant le français comptent également au moment d'ancrer la valeur de la CFSM (Huot et al., 2020). Souvent oubliés ou exclus, Traisnel et Guignard Noël rappellent qu'il est essentiel de considérer les lieux où s'épanouissent les réseaux de connaissance et d'interconnaissance, souvent déterminants dans la réussite de l'immigration (2017).

En contexte linguistique minoritaire, les services d'établissement peuvent être considérés comme des lieux de la communauté francophone et acadienne au sens de Huot et Veronis (2019). Ces services figent une représentation de la CFSM et apparaissent dès lors comme une porte d'entrée au sein de la communauté. En outre, « recevoir des services de la part d'un organisme francophone permet au nouvel arrivant d'être compris lorsqu'il formule ses besoins et de bien comprendre l'information qui lui est transmise. Pouvoir s'exprimer dans sa langue est un élément sécurisant dans une période de grands changements. Au-delà des services en tant que tels, fréquenter un organisme francophone permet de faciliter l'intégration au sein de la communauté » (Traisnel et al., 2019 : 221).

4.2. Les institutions en commun

L'incomplétude institutionnelle

Informations clés

- ✧ *La complétude institutionnelle contribue à maintenir des relations soutenues entre les membres d'une CFSM et à réduire l'assimilation au groupe majoritaire.*
 - ✧ *L'incomplétude institutionnelle résonne particulièrement aux plans linguistique, identitaire et politique.*
-

La complétude institutionnelle est une notion phare de la littérature sur les CFSM. Elle a été introduite en 1964 par Raymond Breton. Cet auteur, et bien d'autres après lui, précisait que, plus une communauté possède des institutions qui lui correspondent, plus ses membres ont tendance à maintenir entre eux des relations soutenues et moins ils ont tendance à s'assimiler au groupe majoritaire (Thériault, 2014). La notion de complétude institutionnelle est également mobilisée dans les écrits portant sur l'immigration au sein des CFSM. Elle fait alors référence à la « volonté politico-idéologique, et à la capacité sociétale et économique des communautés d'accueillir et d'intégrer des immigrants en fonction des institutions sociales,

politiques, économiques et communautaires dont elles disposent (Sall, 2019, p. 281). » Dans ce cadre, cette notion présente un caractère à la fois descriptif et sociétal, puisqu'elle renvoie à des dimensions sociolinguistiques, identitaires et politiques. Elle se rapproche des écrits adoptant une posture sociospatiale, tout en s'éloignant en partie des approches vitalitaire-utilitaire (l'immigration et la démographie des CFSM) ou des approches axées sur le continuum de l'intégration (l'immigration comme parcours individuel) (Fourot, 2016). Ce faisant, cette notion est surtout mobilisée pour témoigner des défis d'intégration des immigrants au sein des CFSM.

Au plan linguistique, l'incomplétude institutionnelle est particulièrement visible au moment d'intégrer le marché du travail, les milieux de travail s'avérant majoritairement anglophones. Il en est de même, bien souvent, en ce qui a trait aux activités quotidiennes, voire aux services gouvernementaux. Les dispositifs des CFSM – les écoles, les associations communautaires, les services, les productions culturelles et artistiques, etc. –, s'ils comblent bon nombre de besoins dans les CFSM où le français majoritaire, ou même dans les grandes CFSM, ne permettent pas de déployer pleinement une « vie en français », cette dernière demeurant parcellaire la plupart du temps (Sall, 2019).

L'incomplétude institutionnelle en matière d'immigration se révèle également identitaire, sachant qu'il se crée une dichotomie entre le groupe majoritaire et celui minoritaire. Cette dichotomie engendre, en outre, une ambiguïté au sein des institutions : « Le paradoxe de la trajectoire de transformation des communautés francophones et acadiennes minoritaires en communautés d'accueil d'immigrants francophones se manifeste par la volonté de protéger l'aspect minoritaire de l'identité collective tout en développant en même temps un discours d'inclusion de l'autre » (Farmer, 2008 ; Gallant, 2010; cité dans Sall, 2019, p. 282).

De manière plus critique, Raffaele Iacovino et Rémi Leger (2013) abordent la dimension politique de cette incomplétude. Pour ces auteurs, la transformation des CFSM en communautés d'accueil représente une « fausse promesse de la part du gouvernement fédéral, faite à la fois aux CFSM et aux immigrants » (Sall, 2019, p. 283). D'après ces auteurs, les CFSM ne disposeraient pas de l'autonomie, de la capacité institutionnelle et d'une culture sociétale permettant d'intégrer en leur sein un nombre significatif d'immigrants francophones. En outre, le caractère individuel du parcours d'immigration proposé généralement se confronterait au caractère nécessairement collectif de l'inclusion au sein des CFSM.

Toutefois, sur ce dernier élément, Fourot (2016 : 38) remet en cause l'analyse d'Iacovino et Léger (2013) en soulignant que leur compréhension de l'intégration s'inscrit dans des modèles nationaux d'intégration tels que le multiculturalisme. Or, tout comme Farmer, Bélanger et Cyr (2013), Fourot (2016) insiste sur l'importance de placer l'accent sur les politiques d'intégration

au niveau des communautés locales. Pour Fourot (2016), ce sont des actions locales qui ont le plus grand potentiel de favoriser le développement de ce sentiment d'attachement à une communauté d'accueil au lieu de modèles nationaux d'intégration plus abstraits.

Les organisations des communautés francophones et acadiennes

Informations clés

- ✧ *Les formes d'engagement des organisations des CFSM envers les immigrants varient selon leurs caractéristiques;*
 - ✧ *Les publics principaux visés, soit l'ensemble de la communauté francophone ou les immigrants, constituent une caractéristique centrale pour comprendre leur contribution différenciée à l'inclusion des immigrants et à la vitalité des CFSM.*
-

Malgré ces défis illustrés à partir de la notion de complétude institutionnelle, il est possible de constater un réel engagement des organisations des CFSM dans le dossier de l'immigration, de même qu'un développement des capacités en matière d'accueil et d'intégration durant les deux dernières décennies. Comme le démontre la diversité des thématiques abordées dans les écrits, l'immigration est un enjeu qui recouvre l'ensemble des secteurs stratégiques pour la vitalité des CFSM, que ce soit l'éducation, le développement économique, la santé, la justice, l'éducation, etc. Un examen des pages Web des principaux organismes communautaires francophones et acadiens à travers le pays permet de constater que la plupart d'entre eux ont un intérêt à l'égard de l'immigration.

La perspective et le rôle des organismes communautaires à l'égard de l'immigration varient en fonction d'une diversité de facteurs. À partir d'une lecture des rapports de Traisnel et Guinard Noël (2017) et de Traisnel et al. (2019), il est notamment possible de ressortir ceux-ci :

- ✧ La mission de l'organisme;
- ✧ Le niveau d'intervention (fédéral, régional, provincial, local);
- ✧ Le mandat linguistique (organismes francophones, bilingues ou sans mandat linguistique);
- ✧ La clientèle cible (immigrants, étudiants internationaux, CFSM en général, etc.);
- ✧ Le type d'intervention (services directs ou indirects);
- ✧ Le moment d'intervention dans le processus migratoire (recrutement, accueil, intégration, etc.);
- ✧ Le secteur d'intervention (immigration, économie, éducation, etc.).

Certains de ces organismes offrent des services directs alors que d'autres remplissent davantage un rôle de soutien à l'immigration. Compte tenu de l'importance de considérer la « clientèle cible », Traisnel et Guinard Noël (2017) distinguent deux principaux types d'organismes dans le domaine de l'immigration. D'une part, il y a ceux qui s'adressent à l'ensemble des francophones et dont le mandat est principalement celui d'assurer l'épanouissement des CFSM en tant que telles, dont l'accueil des nouveaux arrivants

francophones est une composante. D'autre part, il y a ceux, comme les organismes d'établissement, qui s'adressent d'abord aux personnes immigrantes francophones, mais qui, par leurs actions, contribuent à favoriser l'épanouissement des CFSM.

L'école comme espace d'inclusion

Informations clés

- ✧ *Pour les immigrants, l'école représente un lieu de socialisation identitaire et culturelle, ainsi que d'acquisition de compétences linguistiques.*
 - ✧ *Une insertion positive des enfants au sein de la communauté d'accueil est un facteur qui favorise la rétention des parents.*
 - ✧ *Des services d'intégration scolaire adaptés aux besoins diversifiés des enfants issus de l'immigration récente favorisent une intégration réussie.*
-

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les écoles sont d'importants sites communautaires francophones. En milieu minoritaire, l'école francophone est investie d'une mission de construction identitaire des élèves qui engage étroitement le personnel et les parents autour de la fierté de parler français (ACELF, 2014; Duchesne, 2017). Considérer les liens entre les écoles de langue française et les immigrants implique ainsi de mettre de l'avant le caractère plus sociétal, d'une part, de l'immigration francophone et, d'autre part, de l'école de langue française. Ce faisant, le choix d'une école par les parents immigrants francophones devient rapidement un enjeu politique de reproduction linguistique (Violette, 2015). En deçà des préoccupations des administrateurs de la francophonie, il demeure toutefois que, pour les parents, l'école de langue française peut tantôt représenter un lieu de socialisation identitaire et culturelle, tantôt un lieu d'acquisition de compétences linguistiques (Violette, 2015; Bélanger, Dalley et Turner, 2015).

À cet effet, Benimas (2014) ainsi que Farmer et Labrie (2008) mentionnent que l'école est l'une des institutions les plus importantes des communautés d'accueil. Pour les enfants, c'est bien souvent le premier point de contact avec la culture de leur nouveau pays. Il s'agit d'un espace symbolique important où se crée un contact interculturel entre les familles immigrantes et la communauté, qui a le potentiel de favoriser ou non l'insertion des nouveaux arrivants au sein de leur nouveau milieu. Les travaux de Farmer (2016), inspirés de ceux de Heller (2011), s'inscrivent dans le paradigme des nouvelles formes de mobilité, dans lequel l'école est considérée comme un lieu d'ancrage et de rencontre entre l'environnement local et celui international.

Farmer et Lory (2019) soutiennent que ces nouvelles formes de mobilité, et cette vision de l'école comme un lieu d'ancrage entraînent une ambivalence entre la valorisation d'une identité francophone (centrale au mandat des écoles francophones) et la valorisation de la

diversité culturelle et linguistique. Cette ambiguïté est le reflet « d'une volonté d'assurer la pérennisation de la présence francophone en Ontario, mais aussi de répondre aux nouvelles réalités sociales. Un travail d'arrimage est fait entre la construction identitaire, au cœur du mandat des écoles franco-ontariennes, et la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle comme élément d'équité et facteur de succès » (Farmer et Lory, 2019 : 60).

Ces écrits mettent en lumière l'importance des liens de collaboration entre les écoles et les organismes actifs dans le secteur de l'établissement. Des services d'aide à l'intégration scolaire peuvent faire une différence significative dans le parcours d'intégration des élèves issus de l'immigration récente, mais aussi de celui de leur famille de manière plus générale, puisqu'une insertion positive des enfants au sein de la communauté d'accueil est un facteur qui favorise la rétention des parents (Traisnel et al., 2019).

Les défis d'intégration de ces élèves, aux habilités langagières et culturelles variées, sont à la fois d'ordre culturel et pédagogique. Des barrières culturelles peuvent constituer un défi à l'intercompréhension des familles immigrantes et de l'école, constituant ainsi un frein à l'intégration réussie des élèves (Atangana-Abe et Ka, 2016), d'où le besoin de services adaptés aux besoins de ces familles. Kamano et Benimmas (2017) mentionnent également l'importance de fournir aux enseignants les ressources nécessaires pour s'adapter à une diversité ethnoculturelle grandissante en milieu scolaire.

La gouvernance collaborative des réseaux en immigration francophone

Informations clés

- ✧ *L'autonomie limitée des RIF, la précarité de leur légitimité et la complexité des relations d'imputabilité entre les membres des RIF tendent à limiter leur portée.*
 - ✧ *Le modèle de gouvernance collaborative sous l'égide des RIF permet d'augmenter l'engagement des membres des CFMS envers le processus d'intégration des immigrants francophones.*
-

Devant une telle variété de parties prenantes avec un intérêt pour le dossier de l'immigration au sein des CFMS, un travail de coordination s'imposait. La mise en place progressive d'instances de concertation et d'événements de réseautage illustre l'importance qu'accordent les organismes communautaires, d'une part, à la collaboration et aux partenariats, d'autre part, à l'inclusion des immigrants.

Dans le secteur de l'immigration francophone, il s'est ainsi développé un modèle collaboratif de coordination entre les institutions publiques et les organismes communautaires (Paquet et Andrew, 2015). Ces auteures, qui s'intéressent au cadre de gouvernance des initiatives en immigration francophone, utilisent le concept de gouvernance collaborative pour décrire le processus de mise en œuvre des politiques liées à l'intégration des immigrants francophones.

Ce concept réfère à un modèle de gouvernance dans lequel il y a une déconcentration des lieux décisionnels et une inclusion d'une multitude d'acteurs. Il est utilisé dans des travaux portant sur une diversité de secteurs d'intervention pour lesquels le gouvernement fédéral a mis en place des programmes gouvernementaux de soutien qui impliquent une délégation de capacité d'action aux acteurs communautaires, dont les domaines de la justice, de la santé, de l'éducation, du développement économique et de l'immigration (Léger, 2013). Il s'agit d'un concept qui permet d'analyser les pratiques et les mécanismes développés par les acteurs communautaires des CFSM dans un contexte où ceux-ci doivent davantage collaborer et se concerter pour exercer le pouvoir d'action qui leur est délégué par le gouvernement fédéral (Léger, 2013).

Les premiers réseaux en immigration francophones (RIF) ont vu le jour en 2003-2004. Alors que le RIF était une initiative communautaire en Saskatchewan, ce modèle a, depuis, été généralisé à l'ensemble des CFSM et reçoit l'appui d'IRCC. Cette mise en commun des forces communautaires et gouvernementales devait faciliter le recrutement des immigrants et la planification de leur intégration (Socius, 2018). Depuis 2011, on compte 13 RIF dont le mandat est provincial ou régional, ainsi qu'une instance de coordination interprovinciale en Atlantique, soit le Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF).

Ces instances doivent identifier les besoins et les priorités de leur région, tout en inscrivant ou en adaptant les stratégies et les politiques nationales aux contextes locaux. De même, ils mettent en relation les acteurs à même de contribuer à l'inclusion des immigrants francophones, notamment les principaux fournisseurs de service d'établissement francophones et les organisations des CFSM des géographies couvertes (région/province/territoire). Officiellement, le mandat des RIF et du CAIF est de « développer et mettre en œuvre des plans stratégiques en immigration francophone ainsi que sensibiliser, mobiliser et appuyer les communautés et les partenaires dans un processus d'édification de communautés plurielles et inclusives » ([L'immigration francophone](#)).

Le déploiement des RIF au sein des CFSM a souvent été accompagné de tensions. Lors d'une étude menée par Socius (2018), les personnes interrogées soulignent que les relations d'imputabilité s'avèrent à la fois complexes et imprécises. Il en résulte des attentes et des perceptions très variables quant à la nature des responsabilités des RIF et quant aux instances interpellées par ces responsabilités. De manière générale, leur autonomie limitée et la précarité de leur légitimité (auprès du ministère IRCC et des CFSM) auront souvent limité la portée de leurs actions en plus de créer certaines tensions (Socius, 2018). En outre, les limites d'une gouvernance francophone peu soutenue sont perceptibles au moment de considérer les succès plus importants des structures équivalentes anglophones des RIF, soit les Partenariats locaux en immigration (PLI), en ce qui a trait à la mobilisation des instances régionales, ainsi que des gouvernements municipaux et provinciaux (Andrew et Paquet, 2012; Socius, 2018). Il

n'empêche que leur présence aurait largement contribué à augmenter l'engagement des membres des CFSM envers le processus d'intégration des immigrants francophones, ainsi que leur capacité d'action (Andrew et Paquet, 2012; Socius, 2018).

Forgues et LeBlanc (2017) soulignent également le potentiel des mécanismes de concertation dans le cadre d'une étude de cas du CAIF. Les auteurs soulignent que le CAIF permet aux organismes acadiens de mener des activités de promotion de plus grande ampleur et d'échanger sur les pratiques à succès ou les expériences moins concluantes. En conclusion, Forgues et LeBlanc (2017) listent une série de conditions qui permettent de favoriser le succès de modèles de gouvernance collaborative, dont :

- ✧ L'importance que chacun des partenaires y trouve son compte;
- ✧ La nécessité de suivis réguliers;
- ✧ Le développement de lien de confiance entre les partenaires;
- ✧ Un réel engagement collectif envers les objectifs du groupe.

4.3. Les ambiances et les attitudes développées

La cohésion au sein des communautés francophones et acadiennes

Informations clés

- ✧ *La cohésion d'une communauté est basée sur : des opportunités similaires, une connaissance des droits et responsabilités; une confiance partagée.*
 - ✧ *Bâtir une communauté cohésive implique d'instaurer : une vision partagée, un sentiment d'appartenance, une attention envers les points communs, une valeur positive envers la diversité, des relations positives.*
-

Une étude récente de Huot et al. a porté spécifiquement sur la cohésion au sein des CFSM dans un contexte de diversité (2020). Cette dynamique rejoint plusieurs dimensions de l'établissement, en particulier la capacité de la CFSM de déployer un accueil concerté et engageant, ainsi que la pérennité de l'engagement suscité.

Les auteurs suggèrent qu'une communauté intégrée et cohésive repose sur trois fondements : « 1) des personnes d'horizons différents ayant des opportunités de vie similaires ; 2) des personnes connaissant leurs droits et leurs responsabilités ; et 3) des personnes se faisant confiance et faisant confiance aux institutions locales pour agir équitablement » (Colic-Peisker et Robertson, 2015; cité dans Huot et al., 2020, p. 8). Ils précisent également trois façons de bâtir une communauté cohésive à travers : « 1) une vision future partagée et un sentiment d'appartenance ; 2) une focalisation sur les points communs entre les communautés nouvelles et celles déjà existantes, parallèlement à la reconnaissance de la valeur de la diversité comme

le dialogue démocratique ; et 3) des relations solides et positives entre des personnes d'horizons différents » (Gaffikin et Morrissey, 2011; dans Huot et al., 2020, p. 8).

Notons, enfin, les facteurs clés affectant la cohésion, mais aussi la résilience des CFMS recensés dans cette étude :

- ✧ « Le statut socio-économique et la privation (Reitz et Banerjee, 2009);
- ✧ La diversité ethnique (Gaffikin et Morrissey, 2011; Lympelopoulou, 2019; Putnam, 2007; Wickes et al., 2014);
- ✧ La politique nationale et locale (Banting et Soroka, 2012);
- ✧ La diversité de la population (Cuthill, 2016);
- ✧ Le sentiment d'identité et d'appartenance (Sabbe et al., 2019; Tigges, 2006);
- ✧ La ségrégation culturelle (Sabbe et al., 2019);
- ✧ La diversité religieuse (Hemming, 2018; Pepper et al., 2019);
- ✧ La criminalité (Putnam, 2007);
- ✧ La participation et l'engagement civiques dans les domaines publics (Spoonley et al., 2005);
- ✧ Les institutions et les organisations locales (Engel et al., 2013 ; Hemming, 2018 ; Pateman et Vincent, 2016; Pratchett et al., 2009);
- ✧ L'accès aux services et aux installations (Engel et al., 2013; Mamatis et al., 2019 ; Pateman et Vincent, 2016);
- ✧ Les réseaux sociaux (Sabbe et al., 2019). (dans Huot et al., 2020, p. 10) »

Le leadership des organismes des communautés francophones et acadiennes

Informations clés

- ✧ *Le rôle de leadership des organismes porte-parole à l'égard de l'immigration doit ouvrir vers un projet de société et une attitude positive à l'égard de la diversité.*
 - ✧ *Les leaders des CFMS doivent réfléchir à ce que les communautés peuvent faire pour les immigrants, et non seulement à ce que les immigrants peuvent apporter aux CFMS.*
 - ✧ *Le leadership des organismes communautaires se manifeste par l'inclusion d'immigrants au sein d'instances décisionnelles.*
-

Le rôle de leadership des organismes porte-parole a été jugé central en ce qui a trait à la cohésion, en ce que ces organismes sont à même de rassembler la communauté, de susciter des consensus, de fédérer la communauté et de mettre en œuvre des stratégies concertées. Plus encore, partant des entretiens, les auteurs suggèrent que l'importance de ce rôle doit être comprise dans le cadre du déploiement « d'un projet de société » (Huot et al., 2020, p. 8). En continuité avec ce principe, un leadership positif à l'égard de la diversité se transpose rapidement au sein de relations plus positives et plus propices à la collaboration (Huot et al.,

2020). Un constat qui est également perceptible au sein des écoles de langue française avec les directions d'école (Forest, Duvivier et Hieu Truong, 2020).

Dès 2003, Dalley (2003 : 71) écrit que « lorsqu'on oublie l'élément humain, on court le danger de convertir l'immigrant en simple capital démographique au service de la survie des institutions de la francophonie canadienne. » Afin de privilégier une réelle intégration au sein des CFSM et un processus respectueux des immigrants, Benimmas et Bourque (2013 : 23) insistent sur le fait qu'il est nécessaire de « dépasser la dimension démographique instrumentale et de faire de lui (l'immigrant) un partenaire dans le projet de cohésion sociale ». Dans la même lignée, Violette (2014) rappelle que le projet de société des CFSM gagne à être exprimé autrement qu'en des termes utilitaires – la démographie, les services – et à engager un lien fort entre la langue, la culture et l'identité (2014). Benimmas et Bourque (2013) mentionnent qu'il ne faut pas uniquement regarder ce que les immigrants peuvent faire pour la francophonie, mais aussi réfléchir à ce que les communautés peuvent faire pour les immigrants. Pour eux, ce principe doit se refléter dans le leadership déployé pour mettre en œuvre des initiatives en matière d'immigration et dans la manière d'aborder l'enjeu de l'immigration dans l'espace public.

Gallant (2010) considère aussi que le leadership des organismes communautaires se manifeste par l'inclusion d'immigrants au sein d'instances décisionnelles, telles que les conseils d'administration. Pour Gallant (2010), la participation civique est une façon concrète de mettre en pratique les discours plus abstraits prônant l'inclusion de la diversité. L'inclusion d'immigrants au sein d'instances décisionnelles leur permet d'avoir une influence directe sur les projets de leur communauté d'accueil en plus de contribuer à normaliser l'immigration au sein des populations locales et d'ainsi avoir des répercussions positives sur l'intégration sociale. Le rôle que confèrent les organismes « aux immigrants qui œuvrent en leur sein sont des modèles importants qui contribuent à façonner les représentations populaires de l'immigration. » (Gallant, 2010 : 201)

Cette inclusion des immigrants au sein des instances décisionnelles communautaires leur permet, en outre, de participer à la construction du « nous » collectif et de ne pas seulement se le faire imposer. Cela est particulièrement important dans le contexte de l'immigration francophone, puisque, selon Benimmas et al. (2014), lorsqu'un individu sent qu'il est membre à part entière d'une communauté, il est plus probable qu'il s'y installe à long terme.

L'ouverture des communautés francophones et acadiennes

Informations clés

- ✧ *Le manque d'ouverture et de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle entravent la cohésion communautaire et l'intégration des immigrants.*
-

✧ *Les organisations des CFSM gagnent à œuvrer à ce que les comportements, les processus et les attitudes des membres des CFSM témoignent davantage d'ouverture à la diversité.*

Dans le cadre des recherches en immigration, plusieurs études abordent l'ouverture à la diversité des CFSM. Ces études prennent en compte d'importantes variations régionales. De manière générale, les écrits rappellent que, dans les CFSM, le manque d'ouverture et de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle entravent la cohésion communautaire (Maddibo, 2009; Huot et al., 2020) ou l'intégration des immigrants (Violette, 2014). Toutefois, dans cette étude et ailleurs, les personnes interrogées notent que les divisions communautaires liées au statut d'immigrant ou au pays d'origine sont moins présentes qu'elles ne l'étaient au début des années 2000 (Violette, 2014; Huot et al., 2020; Forest, Duvivier et Truong, 2020).

Dans le contexte des CFSM, les services d'établissement visent, bien entendu, à répondre aux besoins concrets des nouveaux arrivants, mais aussi à outiller les communautés. L'intégration peut être ainsi perçue comme un processus qui exige à la fois des efforts des immigrants, mais aussi des communautés d'accueil. Ces dernières doivent œuvrer à ce que les comportements, les processus et les attitudes reflètent davantage d'ouverture à la diversité. Madibbo, en se basant sur les travaux de Frideres (2008) et de Wu et al. (2010), définit l'intégration comme :

le processus multidimensionnel par lequel les nouveaux arrivants deviennent partie intégrante de la vie économique, sociale, culturelle et institutionnelle de la société d'accueil. De plus, l'intégration est une voie à double sens où les deux parties, les nouveaux arrivants et la société d'accueil doivent déployer des efforts pour assurer sa réussite. Son succès exige une adaptation de la part des immigrants et une acceptation de la part de la société d'accueil (2018 : 129).

Le sentiment d'appartenance aux communautés francophones et acadiennes

Informations clés

- ✧ *Les appartenances des immigrants sont toujours multiples.*
 - ✧ *Alors que certains immigrants notent se sentir bienvenus dans les CFSM, d'autres ne se sentent pas intégrés ou vivent de l'exclusion.*
 - ✧ *Parfois, le fait minoritaire francophone peut être perçu comme une faiblesse.*
-

Comme suggéré précédemment, le sentiment d'appartenance des immigrants est un facteur de cohésion, mais aussi d'intégration et de rétention – selon le vocabulaire employé dans les études. Notons d'abord qu'il semble commun pour les immigrants de se reconnaître des identités multiples et de combiner le sentiment d'appartenance envers une CFSM locale à celui envers d'autres communautés: le Canada, la communauté d'origine, la francophonie

canadienne, etc. (Madibbo 2009; Veronis et Huot, 2018). Cela dit, considérant que plusieurs immigrants connaissent peu ou pas les CFSM, l'appartenance envers celle-ci peut être absente.

Alors que différentes études reconnaissent que les immigrants se sentent le plus souvent bienvenus et intégrés dans la CFSM (Benimmas, 2014; GGI, 2020), dans d'autres études, le constat se révèle davantage négatif, une majorité d'immigrants interrogés ne se sentant pas intégrés ou vivant de l'exclusion (Zellama et al., 2018; Madibbo, 2015). Certaines études soulignent également les expériences de discrimination vécues par des immigrants dans la société canadienne en générale, mais aussi au sein des organisations des CFSM, ce, en raison d'une combinaison de marqueurs identitaires tels que la langue, l'accent, le statut d'immigrant, l'appartenance ethnique et l'appartenance à une minorité visible (Madibbo, 2015; Mianda, 2019; Mesana et Forest, 2020).

En ce qui a trait au sentiment d'appartenance limité aux CFSM, il semble que, parfois, les immigrants ou les réfugiés aient des doutes ou, du moins, se questionnent sur les avantages de faire partie d'une CFSM (Veronis et Huot, 2019, p.14). Le fait minoritaire francophone en soi peut également être perçu comme une faiblesse, par exemple en regard des rapports de pouvoir avec le groupe dominant anglophone. De plus, les participants de l'étude de Veronis et Huot ont exprimé une certaine « préoccupation quant à l'avenir de la francophonie canadienne, car ils avaient l'impression qu'elle pourrait disparaître » (2019, p.12).

5. Les voies du parcours d'intégration des immigrants

Les services d'établissement sont au cœur des stratégies pour appuyer l'intégration et la rétention réussies des nouveaux arrivants d'expression française. Pour Mulatris, Jacquet et André, « les services d'accueils sont les outils stratégiques canadiens afin d'atteindre ses objectifs de revitalisation, de développement et d'épanouissement des communautés francophones » (2018, 23). Dans cette perspective, le recrutement n'est qu'une première étape. Des services d'établissement efficaces et axés sur les besoins des immigrants sont nécessaires afin de favoriser une intégration harmonieuse des immigrants au sein des CFSM, et même d'encourager leur rétention à plus long terme.

L'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire permet à des fournisseurs de services francophones d'obtenir du financement pour offrir des services d'établissement aux immigrants francophones qui s'installent au sein des CFSM, notamment dans les secteurs suivants :

- ✧ L'évaluation des besoins et l'aiguillage;
- ✧ L'information et l'orientation;
- ✧ Les connexions communautaires;

- ✧ Les services liés à l'emploi (à court et long terme, de même que l'aiguillage);
- ✧ L'évaluation des compétences linguistiques;
- ✧ La formation linguistique.

Lors d'une recherche commissionnée par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Sociopol (2019) a étudié spécifiquement les ressources et les besoins du secteur francophone de l'établissement. Partant d'entretiens et d'un questionnaire en ligne, cette étude constatait notamment que le secteur francophone de l'établissement :

- ✧ Manque de visibilité auprès de l'ensemble de leurs principaux publics (immigrants francophones, CFSM, municipalités, secteur anglophone de l'immigration);
- ✧ Propose, le plus souvent, seulement une proportion limitée du continuum de services pour une région donnée;
- ✧ Détient des environnements de travail qui se retrouvent souvent intégrés à des environnements organisationnels plus larges;
- ✧ Présente des enjeux en termes de recrutement et de rétention du personnel, du fait de la langue de travail;
- ✧ Détient trop peu de temps et de ressources pour développer les compétences des ressources humaines rémunérées et bénévoles de manière optimale;
- ✧ Gagne à être mieux outillé pour engager les personnes immigrantes francophones envers leur CFSM.

Les enjeux et les dynamiques plus précises de l'établissement seront abordés par le biais des principaux objectifs portés par les services d'établissement, soient : l'accueil, l'insertion en emploi, l'insertion culturelle et sociale, l'attachement à la langue et la rétention linguistique, ainsi que la rétention géographique.

5.1. L'accueil

Informations clés

- ✧ *Un accès efficace aux ressources limite les effets des discontinuités culturelles et linguistiques.*
 - ✧ *La rapidité à laquelle les immigrants ont accès aux ressources est cruciale.*
 - ✧ *Les besoins d'orientation au sein du système de santé sont plus importants pour les nouveaux arrivants que pour les immigrants arrivés depuis longtemps.*
-

Les premières semaines suivant l'arrivée sont exigeantes pour les immigrants. Il s'agit d'une période où l'accès à une information de qualité est crucial. D'une part, cette période est caractérisée par de multiples démarches administratives (obtenir une carte d'assurance-maladie ou un numéro d'assurance sociale, inscrire les enfants à l'école, etc.) et par l'installation

comme telle (la recherche d'un logement, l'achat des premières nécessités, etc.). Un accompagnement adéquat, notamment par l'offre de services d'information et d'orientation, permet au nouvel arrivant de régler ces questions rapidement alors que, dans le cas contraire, ces démarches peuvent s'étirer en longueur et engendrer d'autres problèmes (Traisnel et al., 2020).

D'autre part, l'installation dans un nouveau lieu de vie se révèle être une période d'apprentissage à grande vitesse. Piquemal et Bolivar (2009 : 247) utilisent le concept de *discontinuités culturelles*, qui réfère aux « discordances entre deux ou plusieurs cultures », pour décrire ce processus de socialisation au milieu d'accueil, marqué par des ruptures avec le milieu d'origine. Cela peut se manifester par une méconnaissance des caractéristiques institutionnelles et légales occidentales, des comportements sociaux qui semblent inappropriés en dehors de leur contexte d'origine, des valeurs distinctes, etc. De plus, selon Piquemal et Bolivar (2009 : 248), « à cette problématique de la discontinuité culturelle s'ajoute, en milieu francophone minoritaire, le phénomène de la discontinuité linguistique » en particulier pour ceux qui ont une faible maîtrise de l'anglais dans un contexte d'omniprésence de cette langue majoritaire. Encore une fois, l'accès à une information juste et adéquate permet de faciliter ce processus d'apprentissage.

L'un des principaux écueils à ce stade n'est pas tant la qualité des services existants, mais le fait que, bien souvent, des immigrants apprennent leur existence trop tard. Il ressort de plusieurs recherches que, bien souvent, à l'arrivée, l'immigrant ne sait pas comment ni où accéder à des services d'établissement. Bien souvent, leur existence n'est tout simplement pas connue dans cette période où les besoins en matière d'accompagnement sont les plus criants. Un important travail de promotion et de sensibilisation à l'existence de ces services reste à faire, et ce, très tôt dans le parcours des nouveaux arrivants (Traisnel et al., 2020; Mulatris, Jacquet et André, 2018; IRCC, 2017).

De même, plusieurs études font état de besoins importants en matière d'orientation dans le système de santé (Hein, 2013; Fontaine 2010; Poullos, 2019). Les nouveaux arrivants francophones rencontrent des défis similaires aux immigrants anglophones liés à une méconnaissance du fonctionnement du système de santé canadien, un manque d'information sur les services offerts et des différences culturelles en matière de santé. Toutefois, le fait d'être francophone nouvellement arrivé en milieu minoritaire, ainsi que d'avoir une maîtrise limitée de l'anglais et des codes culturels peut accentuer ces problématiques. Précisons par ailleurs que la santé des immigrants a tendance à être meilleure à leur arrivée au Canada que la moyenne des personnes nées au Canada, mais que leur santé décline au fur et à mesure qu'ils restent dans le pays hôte (Poullos, 2019).

5.2. L'insertion en emploi

Informations clés

- ✧ *Les principaux défis pour l'ensemble des immigrants sont la non-reconnaissance des diplômes, le manque d'expérience de travail canadienne et les préjugés concernant le statut d'immigrant.*
 - ✧ *Les expériences de discrimination liées à la maîtrise limitée de l'anglais, à l'accent et l'appartenance à un groupe de minorité visible noir sont des défis supplémentaires récurrents pour les immigrants francophones.*
-

Les services en emploi revêtent une importance particulière. Hyppolite (2012) soutient qu'obtenir un bon emploi est le principal élément qui permet une intégration réussie. Selon elle, la priorité du nouvel arrivant est d'abord de trouver un revenu pour faire vivre sa famille et, par la suite, il peut penser à s'intégrer davantage dans sa nouvelle communauté.

Tous les écrits consultés stipulent que les immigrants francophones font face à de nombreux défis dans le cadre de leur intégration économique. Les principaux défis identifiés par ces auteurs, qui s'appliquent également à l'ensemble des immigrants, sont la non-reconnaissance des diplômes, le manque d'expérience de travail canadienne et des préjugés concernant le statut d'immigrant. « De nombreuses études montrent qu'un nombre important d'immigrants n'arrive pas à obtenir un emploi dans leur domaine de spécialisation, et ce, malgré un niveau de scolarité beaucoup plus élevé que celui des personnes nées au Canada. » (Madibbo, 2014, p. 154) Or, comme le rappelle Hyppolite (2012) pour une intégration socioéconomique réussie, il est nécessaire pour le nouvel arrivant d'avoir accès aux mêmes possibilités d'emploi que les autres individus avec des compétences similaires.

Pour les immigrants francophones, appartenant plus souvent à un groupe de minorité visible noir, ces défis sont décuplés. Mianda suggère ainsi qu'être africain et francophone réduit les chances d'être embauché (2019). De manière générale, le manque de connaissance de l'anglais est un obstacle majeur s'ajoutant aux autres défis professionnels mentionnés précédemment (Martin, 2010; Dalley, 2008; Hyppolite, 2012; Madibbo, 2014). D'abord, le fait de ne pas connaître l'anglais peut ralentir le processus de recherche d'un emploi, car bien souvent, le nouvel arrivant doit consacrer une période de temps significative à l'apprentissage de la langue avant d'aller plus loin dans ses démarches. Les services de formation linguistique ont ainsi une importance particulière pour l'insertion économique. Ensuite, même après avoir suivi des cours d'anglais, il arrive souvent que ces immigrants ne maîtrisent pas suffisamment l'anglais professionnel requis pour réussir un processus de reconnaissance des acquis, incluant des examens, se déroulant essentiellement en anglais dans la grande majorité des professions, en particulier dans le domaine de la santé (GGI, 2020). Une maîtrise limitée de l'anglais et un

accent francophone différent deviennent également des obstacles pour les entrepreneurs qui doivent se constituer des réseaux importants en vue d'assurer le succès de leur entreprise (Mesana et Forest, 2020).

Alors même que plusieurs immigrants procèdent à une réorientation de carrière pour se diriger vers la profession enseignante – du fait d'un intérêt envers cette profession, mais aussi du fait que la formation se déroule en français et que les possibilités d'embauche sont grandes – il persiste des expériences de discrimination liées à la faible maîtrise de l'anglais, mais aussi liées à la couleur de la peau, aux référents culturels ou à l'accent (Forest, Duvivier et Hieu Truong, 2020; Duchesnes, 2017). Pour les personnes nées en Afrique, les expériences de discrimination semblent plus importantes (Mianda, 2019).

Il va de soi que les services d'établissement ne peuvent régler l'ensemble des problèmes auxquels peuvent être confrontés les immigrants dans leur parcours, mais l'accès à des services en français en employabilité est un facteur, parmi d'autres, qui contribuent à une insertion professionnelle réussie (Ba, 2018). Ces services gagnent à reconnaître les enjeux spécifiques à différents groupes professionnels. Souvent, des services de mentorat, des expériences de bénévolat et des services de navigation sont considérés parmi les ressources les plus utiles (Mesana et Forest, 2020).

Malgré l'ampleur des défis, il importe de souligner que les immigrants francophones semblent s'intégrer économiquement dans des proportions similaires aux autres immigrants (IRCC 2017; Traisnel et al., 2020).

5.3. L'insertion culturelle et sociale

Informations clés

- ✧ *Les activités et les événements communautaires constituent des occasions de socialisation en français. Cela contribue notamment au sentiment d'appartenance à la communauté de même qu'au développement d'un réseau de contacts.*
-

Plusieurs études mettent en évidence le fait que l'intégration professionnelle ne conduit pas nécessairement à l'intégration au sein des CFMS, mais qu'il s'agit plutôt d'un préalable. Comme le démontrent les travaux de Gallant (2011) ainsi que ceux de Traisnel et Violette (2014), au-delà des facteurs économiques, il est pertinent de s'arrêter à la question de l'intégration sociale et culturelle des immigrants.

Les espaces des CFMS gagnent en pertinence lorsqu'ils sont traversés par des possibilités de socialisation en français. En ce sens, les activités, les événements et les opportunités

d'engagement qui mobilisent directement ou indirectement les immigrants s'avèrent d'importance.

Par le biais des RIF notamment, les organisations des CFSM se sont concertées pour offrir davantage d'activités contribuant à développer des attitudes positives envers les immigrants et la diversité culturelle. Cela dit, l'étude de Fourot et Aung fait aussi ressortir l'absence d'initiatives abordant des défis majeurs tels que le racisme, la discrimination ou les crimes haineux (2019, p. 9). Des dialogues communautaires sur ce type de sujet contribueraient potentiellement à de plus grandes opportunités d'insertion sociale et culturelle.

Alors que les critères des sites francophones favorisant la participation sociale s'appliquent dans le cadre des activités, événements et opportunités d'engagement, l'importance de faciliter les déplacements et d'assurer la disponibilité des ressources (matérielles et financières) nécessaires à la participation gagne à être réitérée (Fourot et Aung, 2019). En outre, bien que l'intersectionnalité ne soit pas poussée dans les écrits consultés, il appert pertinent de combiner le constat d'une visibilité réduite des CFSM à celui du caractère circonscrit de ses activités – sachant que l'on participe à une activité de la CFSM « une fois par mois » par exemple – pour mettre en lumière la difficile continuité de la vie en français (Veronis et Huot, 2019, p.10).

Les travaux de Veronis et Huot (2018, 2019) soulignent que la participation des immigrants à la CFSM peut se révéler une occasion privilégiée de « redonner » à la communauté au sens large – que cette communauté soit francophone ou non. Dans tous les cas, il appert que la participation sociale contribue au sentiment d'appartenance et d'inclusion des immigrants, mais aussi au « développement de réseaux sociaux, informationnels et professionnels, et donc au capital social dont ils ont besoin pour faciliter leur participation et intégration en général (Veronis et Huot, 2018, p. 60). » Ce capital social peut être vécu par le biais de liens avec : les organismes des CFSM professionnelles, le voisinage, les amis, les activités de parrainage, l'entraide, etc. Pour Traisnel et Guignard Noël, ces liens peuvent exprimer « le degré de sollicitude, de bienveillance, ou de convivialité de la communauté d'accueil à l'égard des nouveaux arrivants » (2017, p. 76).

5.4. L'attachement à la langue et la rétention linguistique

Informations clés

- ✧ *L'attachement à la langue et aux CFSM influence la rétention linguistique.*
 - ✧ *L'attachement à la langue est tributaire des réalités socioéconomiques et socioculturelles auxquelles font face les immigrants dans leur contact avec la société d'accueil.*
-

✧ *L'omniprésence de l'anglais est un frein à la rétention linguistique, plus encore lorsque la personne immigrante s'attendait à ce que la langue française soit davantage présente dans l'espace public.*

Des écrits s'intéressent à la relation qu'entretiennent les immigrants à la langue française, en lien avec l'objectif des CFMS de favoriser la rétention linguistique des immigrants. Aucune étude quantitative ne permet de statuer sur l'ampleur de cette rétention linguistique.

D'abord, notons que Violette (2018) identifie trois profils qui illustrent la diversité des postures sociolinguistiques des immigrants francophones en Acadie à l'égard de la langue, et de manière plus générale, aux CFMS, soient les profils : militant (engagé à l'égard des enjeux linguistiques), empathique ambivalent (empathique, sans s'identifier pleinement à l'Acadie) et critique individualiste (ne se sent pas ou très peu partie prenante de l'Acadie).

Ensuite, dans une recherche antérieure, Violette (2014) expose que l'immigrant risque de trouver des contradictions dans l'approche du milieu associatif qui définit l'appartenance à l'Acadie sous l'axe du volontarisme centré sur le partage d'une langue commune alors que, dans le discours social, plusieurs éléments plus ethniques perdurent, rendant le rapport à la communauté d'accueil plus ambigu. Pour plusieurs nouveaux arrivants, parler français ne rime pas automatiquement avec un engagement envers la cause linguistique. Comme le souligne Gallant (2011), la manière qu'a une communauté de se définir dans l'espace public peut avoir un impact sur la rétention linguistique d'une personne immigrante, en particulier dans un contexte d'omniprésence de l'anglais.

Au-delà de ces considérations, pour Benimmas et al. (2014), l'attachement identitaire à une communauté dépasse l'ordre des discours, mais est aussi tributaire des réalités socioéconomiques et socioculturelles auxquelles font face les immigrants dans leur contact avec la société d'accueil. La langue peut à la fois être un élément unificateur ou un obstacle à l'intégration selon les contextes en milieu minoritaire. Comme le mentionne Madibbo (2018), lorsque la langue devient un obstacle à l'intégration socioéconomique, il se peut que les immigrants ne développent pas un sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

Cette relation à la langue peut être d'autant plus difficile lorsque l'omniprésence de l'anglais est vécue comme une mauvaise surprise. Dans plusieurs activités de promotion à l'international, le caractère bilingue du pays est mis de l'avant. Cela peut mener à une mécompréhension de la situation réelle sur le terrain, des immigrants croyant que la maîtrise de l'une ou l'autre des langues officielles permet de favoriser l'intégration alors que dans plusieurs régions, une connaissance de base de l'anglais est nécessaire. « Les stratégies promotionnelles adoptées par les acteurs officiels font du bilinguisme un argument de distinction vendeur sur le marché de l'immigration » (Violette, 2015 : 132). Cela illustre

l'importance de l'accès à de bonnes sources d'information dès les premières étapes du parcours migratoire, sinon il existe un risque bien réel de compromettre une intégration réussie aux CFMS à plus long terme (Traïnel et al., 2019).

Fourot et Aug (2019) suggèrent que pour comprendre la rétention linguistique, il importe de considérer non seulement l'attachement à la langue, mais aussi les possibilités de participation sociale et politique dans la CFMS, ainsi que les modalités déployées par la CFMS pour répondre de manière extensive aux besoins des immigrants en matière d'établissement et dans les autres sphères de sa vie (loisirs, emploi, santé, etc.).

5.5. La rétention géographique

Informations clés

- ✧ *La rétention géographique renvoie au succès d'une CFMS pour attirer et retenir les immigrants sur son territoire.*
- ✧ *La rétention dans les petits centres s'avère plus difficile que dans les grandes villes.*
- ✧ *Le facteur influençant le plus la rétention géographique est la possibilité d'un emploi.*

Les écrits abordant le rapport à l'espace des CFMS et des immigrants insistent à l'occasion sur la question de la rétention géographique. Il s'agit dès lors moins d'explicitier la manière dont les immigrants « habitent et animent » les CFMS, mais plutôt les risques qu'ils l'abandonnent.

À ce titre, on précise que la rétention dans les petits centres s'avère plus difficile que dans les grandes villes et que la rétention des étudiants étrangers, dont les formes de mobilité diffèrent de celles de l'immigration en général, demeure également précaire (Vatz Laaroussi, 2008; Wade et Belkhodja, 2010; dans Fourot, 2014). Dans tous les cas, Fourot souligne les limites de la conceptualisation linéaire de l'intégration en regard de la complexité des dynamiques se rapportant à la rétention et du fait qu'elle peut surgir à tous les stades du continuum de l'intégration (2014).

Des auteurs misent directement sur la non-linéarité des expériences migratoires individuelles. (Heller, 2011). Comme l'illustrent Traïnel et al. (2020), l'immigration n'est pas toujours un aller simple, mais parfois une succession de séjours plus ou moins prolongés qui finissent par aboutir à une installation plus durable, mais pas nécessairement définitive, ce qui rend l'idée même de rétention quelque peu versatile.

La recherche de Traïnel et al. (2020) compare les parcours d'immigrants s'étant initialement établis en Atlantique et ayant quitté par la suite à ceux d'immigrants toujours sur place. Cette étude met en lumière la principale différence entre ces deux groupes est une insertion économique réussie, ceux ayant quitté la région n'ayant pas réussi à obtenir un emploi

correspondant à leurs attentes et à leur niveau de formation. En plus d'une insertion économique réussie, les résultats des sondages et des entretiens présentés dans cette étude (2020, p. 130-131) permettent d'identifier d'autres facteurs qui ont un impact sur la rétention géographique, notamment :

- ✧ Une préoccupation familiale (en particulier lorsqu'un membre éprouve des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle);
- ✧ Une expérience prévue prend fin (en particulier pour les étudiants internationaux et les travailleurs temporaires);
- ✧ Une discordance entre les attentes et la situation vécue;
- ✧ Un sentiment d'éloignement (le « mal du pays » et une volonté de se rapprocher des proches restés dans le pays d'origine);
- ✧ Une situation de crise imprévue;
- ✧ Le fait de partager une langue et une culture dont les statuts sont minoritaires (en particulier dans un contexte où le français n'est la langue commune principale dans l'espace public).

6. Conclusion : un besoin de continuité et de cohérence des services d'établissement

Les développements importants des services d'établissement au sein des CFMS constituent, en soi, une bonne nouvelle, tant pour les immigrants francophones que pour les CFMS. De fait, il en résulte une « rencontre » devenue possible entre les immigrants et les CFMS, mais aussi une intégration sociale, culturelle et économique facilitée. Cela dit, de nombreux enjeux persistent quant à l'offre de services d'établissement.

Mulatris, Jacquet et André (2018) ont mené une vaste enquête, quantitative et qualitative, sur la manière dont les services d'accueil francophones répondent aux besoins des immigrants francophones dans l'Ouest. Traisnel et al. (2019) ont effectué une recherche similaire en Atlantique. Des problématiques semblables sont décrites quant à un manque de coordination des services, notamment en raison de la multiplication des lieux où ils sont offerts.

Pour un nouvel arrivant, il peut s'avérer difficile de comprendre l'organisation du secteur de l'établissement, en particulier lorsque les fournisseurs de services sont éloignés les uns des autres ou peu concertés. La décentralisation des services crée un secteur fragmenté, qui peut être difficile à naviguer (Huot, 2013). Au-delà de ces problèmes de compréhension, la multiplication des fournisseurs et des lieux de service peut aussi engendrer une problématique d'accès, en particulier lorsque l'immigrant doit se déplacer d'un endroit à un autre pour accéder aux différents services dont il peut avoir besoin. Ce problème est accentué lorsque les services

de transport en commun ne sont pas adéquats, ce qui est le cas dans plusieurs villes de taille moyenne au Canada (Traisnel et al., 2019). Ces écrits mettent en lumière le besoin d'une approche plus concertée dans l'offre de services.

Bien que des difficultés d'accès aux services soient vécues également par les immigrants anglophones, celles vécues par les immigrants francophones ont une résonance particulière. De fait, les groupes majoritaires peuvent collaborer de manière minimale, sachant que les immigrants chercheront quand même, très majoritairement, à s'intégrer à la société canadienne. Pour les CFMS, sans une collaboration et une concertation des acteurs en immigration francophone, la rencontre risque de ne pas avoir lieu. Pire, les expériences négatives vécues par les immigrants risquent de limiter ou de briser l'attachement des immigrants aux CFMS. Par ailleurs, considérant l'importance et la difficulté des ancrages spatiaux et de la visibilité des CFMS, la collaboration nécessaire en vue d'une plus grande cohérence nécessite d'engager étroitement les institutions des groupes majoritaires. Au total, alors que le caractère sociétal de l'approche en immigration francophone a été souligné à plusieurs reprises dans les écrits consultés, il apparaît ici avec force, sachant que les possibilités de collaboration, d'un côté, dépendent des ancrages sociétaux des CFMS et, d'un autre côté, contribuent à solidifier – notamment en les diversifiant – ces ancrages.

7. Bibliographie

- ACELF (2014). *Comprendre la construction identitaire. La collaboration avec les parents.*
- Andrew, C. et Paquet, M. (2012). *Les Réseaux de soutien à l'immigration francophone de l'Ontario.* Rapport présenté à Citoyenneté et immigration Canada.
- Atangana-Abe, J. et Ka, M. (2016). L'intégration des élèves nouveaux arrivants d'origine africaine dans les écoles de la division scolaire franco-manitobaine. *Alterstice*, 6 (1), 77–89.
- Ba, H. (2018). *L'intégration professionnelle réussie des immigrants appartenant aux minorités visibles : le cas des immigrantes africaines francophones à Winnipeg.* Winnipeg : Université de Saint-Boniface.
- Benimmas, A. (2014). How do school principals in francophone minority settings perceive the factors shaping the relationship between schools and immigrant families? *Canadian Issues*, 37-42.
- Benimmas, A. et Bourque, J. (2013). *La participation citoyenne des jeunes immigrants francophones et de leurs parents en milieu francophone du N.-B.* Moncton : Centre Métropolis Atlantique.
- Benimmas, A., Boutouchent, F., Kamano, L., et Bourque, J. (2014). Le sentiment d'appartenance chez les immigrants francophones du N.-B. *Canadian Ethnic Studies*, 46(1), 87-120.
- Bélangier, N., Dalley, P. et Turner, K. (2015). Newcomer Civic Participation: The Alliance Homework Club and the integration of the next generation youth in Ottawa. *Canadian Journal of Ethnic Studies*. 47(3), 25-47.
- Belkhodja, C., Traisnel, C., Wade, M. (2012). *Typologie des communautés francophones en situation minoritaire du Canada.* Préparé pour Citoyenneté et Immigration Canada.
- Breton, R. (1964). Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants. *American Journal of Sociology*, 70(2), 193-205.
- Dalley, P. (2003). Définir l'accueil: enjeu pour l'immigration en milieu minoritaire francophone en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, (16), 67-78.
- Dalley, P. (2008). Immigration and Work in minority communities: The case of francophone Alberta. *Canadian Issues*, 50-54.

- Duchesne, C. (2017). Quelles stratégies d'acculturation de nouveaux enseignants issus de l'immigration privilégient-ils face aux défis culturels et identitaires de leur insertion professionnelle? *Revue canadienne de l'éducation*, 40(1).
- Farmer, D. (2016). Migrations et « nouvelles mobilités » : regards d'élèves et d'enseignants dans une école de langue française en Ontario (Canada). *Alterstice*, 6 (1), 106-119.
- Farmer, D. et Lory, M. (2019). Langues et identités plurielles en contexte éducatif canadien francophone : comment une langue s'épanouit-elle au travers des mouvements de société ? *The Canadian Modern Language Review*, 75(4), 353-364.
- Farmer, D. et Labrie, N., et (2008). Immigration et francophonie dans les écoles ontariennes : comment se structurent les rapports entre les institutions, les parents et le monde communautaire? *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 377-398.
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (2019). [Bâtir ensemble des communautés dynamiques plurielles et inclusives. Plan stratégique communautaire en immigration francophone 2018-2023.](#)
- Fontaine, L. (2010). Repérage de quelques obstacles linguistiques et culturels des soins de santé pour les immigrants francophones de la Nouvelle-Écosse. *Port Acadie*, (18-19), 103-115.
- Forgues, É. et LeBlanc, J. (2017). *La concertation des organismes acadiens en immigration. Le cas du Comité atlantique sur l'immigration francophone*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Forest, M. et Duvivier, J. (2020). *Les ressources et les besoins des organismes du secteur francophone de l'établissement*. Préparé pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
- Fourot, A. (2016). Redessiner les espaces francophones au présent : La prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada. *Politique et Sociétés*, 35(1), 25-48.
- Fourot, A.-C. et Aung, B. (2019). Favoriser des communautés accueillantes à Moncton, Dieppe et Riverview: un rapport sur les atouts et les limites de l'offre de services aux nouveaux arrivants. Ottawa : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

- Fourot, A.-C., Marriott, S. et Williams, A. (2014). Typologie des capacités d'accueil des CFSM. Analyse comparée de la Colombie-Britannique et du Manitoba. Rapport CIC. Burnaby, Colombie-Britannique : Université Simon Fraser.
- Frideres, Jim (2008). Creating an Inclusive Society: Promoting Social Integration in Canada, dans J. Biles, M. Burestein et J. Frideres (dir), *Immigration and Integration in Canada in the Twenty-first Century* (p. 77-101), Montréal: McGill-Queen's University.
- Gallant, N. (2010). Représentations sociales et représentation politique: Présence immigrante dans les organismes de la francophone minoritaire au Canada. *Politique et Sociétés*, 29(1), 181-201.
- Gallant, N. (2011). Communautés francophones en milieu minoritaire et immigrants : Entre ouverture et inclusion. *Revue du Nouvel-Ontario*, (35-36), 69-105.
- Gilbert, A. (2010). Introduction: Territoire, milieux et vitalité des minorités francophones. Dans A. Gilbert (dir.). *Territoires francophones. Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*. Septentrion.
- Gouvernement du Canada (2018). [Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir](#), Ottawa.
- Hein, A. (2013). Iniquités de santé en milieu minoritaire : Diagnostic de la situation chez les immigrants francophones de sudbury. *Canadian Journal of Public Health*, 104(6), 75-79.
- Heller, M. (2011). *Paths to post-nationalism a critical ethnography of language and identity*. New York: Oxford: Oxford University Press.
- Hyppolite, I. (2012). Contribution au développement socioéconomique de la région d'Edmonton par les femmes africaines noires francophones immigrées entre 2000 et 2006. *International Journal of Canadian Studies*, (45-46), 239-259.
- Huot, S. (2013). Francophone Immigrant Integration and Neoliberal Governance: The Paradoxical Role of Community Organizations. *Journal of occupational science*, 20(4), 326-341.
- Huot, S., Veronis, L., Sall, L., Piquemal, N., Zellama, F. (2020). *Favoriser la cohésion communautaire dans un contexte de diversité*. Préparé pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

- Iacovino, R., et Léger, R. (2013). Francophone minority communities and immigrant integration in Canada: Rethinking the normative foundations. *Canadian Ethnic Studies*, 45(1-2), 95- 114.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2017). *Évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*. Ottawa, Ontario.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2019). [Stratégie en matière d'immigration francophone. Atteindre nos objectifs.](#)
- Kamano, L., et Benimmas, A. (2017). La diversité ethnoculturelle et les enjeux de la pratique pédagogique à l'école francophone minoritaire du Nouveau-Brunswick. *Minorités linguistiques et société*, 8, 19-39.
- Langlois, A. et Gilbert, A. (2006). Typologie et vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada. *Le Géographe canadien*, 5(4), 432-449.
- Lavoie, C. (2018). L'immigration d'expression française et la mutation identitaire des organismes de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. *Alternative Francophone*. 2, 29-47.
- Liboy, M.-G. (2018). *Intégration scolaire des élèves issus de l'immigration dans les écoles du Conseil acadien provincial à Halifax*. Rapport de recherche.
- Léger, R. (2013). La nouvelle gouvernance des langues officielles: entre exigences et circonstances, *Revue canadienne d'administration publique*, 56(3), 414-432.
- [Loi fédérale sur l'immigration et la protection des réfugiés](#), L.C. 2001.
- Madibbo, A. (2009). Pratiques identitaires et racialisation des immigrants africains francophones en Alberta. *Études ethniques au Canada*, 175-189.
- Madibbo, A. (2014). L'état de la reconnaissance et de la non-reconnaissance des acquis des immigrants africains francophones en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, (37), 155-171.
- Madibbo, A. (2015). The Way Forward: African Francophone immigrants negotiate their multiple minority identities. *International Migration and Integration* 16. (2015): 1-16.
- Madibbo, A. (2016). The way forward: african francophone immigrants negotiate their multiple minority identities. *Journal of International Migration and Integration*, 17(3), 853-866.

- Madibbo, A. (2018). L'immigration transnationale africaine francophone en milieu minoritaire et son impact sur l'intégration dans la société canadienne. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 127-148.
- Martin, T. (2010). Intégration professionnelle des immigrants francophones dans le secteur des nouvelles technologies : une étude de cas au Manitoba. *Revue Du Nouvel-Ontario*, (35-36), 107-136.
- Melançon, J., Kikulwe, D., Akinpelu, M., C. Egbule, M.-J., Nneka Uzowuru, F. (2019). *Reconnaître le secteur informel. L'accueil des immigrants francophones en Saskatchewan par les immigrants établis*. Préparé pour la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan (CAFS).
- Mesana, V. et Forest, M. (2020). *Les personnes immigrantes francophones vivant en situation minoritaire et propriétaires d'entreprises. Défis et incitatifs*. Préparé pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
- Mulatris, P. (2010). Disqualification professionnelle et expériences temporelles: enquête auprès des immigrants francophones africains installés en Alberta. *British Journal of Canadian Studies*, 23(1), 73-86.
- Mulatris, P., Jacquet, M., André, G. (2018). L'immigration francophone dans les territoires et l'Ouest canadien : Réalités et perspectives après 10 ans d'accueil et de services. *Alternative Francophone*. 2(2), 9-28.
- Paquet, M., Andrew, C. (2015). Les réseaux de soutien à l'immigration francophone de l'Ontario : Résultats, adaptations et points de tensions d'une expérience de gouvernance communautaire, dans Cardinal, L. et Forgues É. (dir.), *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*. Presses de l'Université Laval, 69-95.
- Piquemal, N., et Bolivar, B. (2009). Discontinuités culturelles et linguistiques: Portraits d'immigrants francophones en milieu minoritaire. *Journal of International Migration and Integration / Revue de L'intégration et de La Migration Internationale*, 10(3), 245-264.
- Poullou, N. (2019). *Immigration et santé : où en sont les francophones? Une enquête sur l'état de santé des immigrants francophones en Colombie-Britannique*. Préparé pour Réso-Santé Colombie Britannique.

- Sall, L. (2019). Les politiques publiques d'immigration francophone en Acadie du Nouveau-Brunswick : entre incomplétude institutionnelle et succès symbolique. *Lien social et Politiques*, (83), 272–294.
- Sociopol (2019). [Les ressources et les besoins des organismes du secteur francophone de l'établissement](#). Préparé pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.
- Socius (2018). *Comprendre la portée, les enjeux et les possibilités de bonification des réseaux en immigration francophone*. Préparé pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
- Thériault, J. Y. (2014). Complétude institutionnelle : du concept à l'action. *Cahiers du MIMMOC* [Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain], Institut d'études acadiennes et québécoises, Université de Poitiers.
- Traisnel, C., Deschênes-Thériault, D., Pépin-Filion, D. et Guignard Noël, J. (2019). *Réussir la rencontre. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique : contexte, accès, expérience, représentations*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Préparé pour la Société nationale de l'Acadie.
- Traisnel, C., Deschênes-Thériault, G., Pépin-Filion, D. et Guignard Noël, J. (2020). *La promotion, le recrutement et la rétention des nouveaux arrivants francophones en Atlantique : dispositifs, expériences et représentations*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Préparé pour la Société nationale de l'Acadie.
- Traisnel, C. et Guignard Noël, J. (2017). *Immigration francophone en Acadie de l'Atlantique : cartographie des lieux de l'immigration*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Préparé pour la Société nationale de l'Acadie.
- Veronis, L. & Huot, S. (2019). [Imaginaires géographiques de la francophonie minoritaire canadienne chez des immigrants et des réfugiés d'expression française](#). *Diversité urbaine*, 19, 115–137.
- Veronis, L. et Huot, S. (2018-2019). La pluralisation des espaces communautaires francophones en situation minoritaire : défis et opportunités pour l'intégration sociale et culturelle des immigrants. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 171-195.
- Veronis, L., et Huot, S. (2017). *Les espaces de rencontres : Les expériences d'intégration sociale et culturelle des immigrants et réfugiés francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire*. Rapport préparé pour Voies vers la prospérité.

- Violette, I. (2014). L'immigration francophone en Acadie : Langue, nation et minorité. *Minorités linguistiques et Société*, (4), 126-153.
- Violette, I. (2015). L'immigration francophone comme marché: Luttes et tensions autour de la valeur des langues officielles et du bilinguisme en Acadie, Canada. *Anthropologie et Sociétés*, 39(3), 115-133.
- Violette, I. (2018). De quelques interprétations de la minoration : postures d'immigrants francophones face aux contacts de langues à Moncton, Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 51-71.
- Violette, I., et Traisnel, C. (2010). L'Acadie de la diversité chez le militant acadien d'ici et l'immigrant francophone venu d'ailleurs: Contradictions et convergences dans les représentations d'une identité commune. *Francophonies d'Amérique*, (30), 131-151.
- Wade, M. et Belkhodja, C. (2010). *Gestion d'une nouvelle diversité sur un petit campus canadien: le cas de l'Université de Moncton* (Document No. 27-2010). Centre Métropolis Atlantique.
- Wu, Zheng, Christoph Schimmele et Hou Feng (2010). *Social Integration of Immigrants and their Children in Canada's Urban Neighbourhoods*, Working Paper Series, n° 10- 10, Vancouver: Metropolis British Columbia, Centre of Excellence for Research on Immigration and Diversity
- Zellama, F., Belkhodja, C., Noël, P., Nyongwa, M., Ka, M. Ba, H. (2018). *Étude sur les réfugiés d'expression française de Winnipeg et Saint-Boniface. Établissement et intégration de réfugiés d'expression française dans une CLOSM francophone : le cas de Winnipeg et Saint-Boniface, 2006-2016*.

